



Une nouvelle saison sportive s'achève et avec elle, une nouvelle saison d'affaires soumises à la Commission Territoriale de Discipline.

Notre secrétaire, Any BERNAL, a effectué un travail remarquable marqué par une nouvelle augmentation des dossiers ; pour la première fois, la commission a été contrainte de statuer dès le mois de septembre 2022 pour non seulement purger les dossiers de la saison précédente mais aussi pour faire face aux premiers dossiers de la nouvelle saison ; manifestement nous serons contraints de procéder de manière identique la saison qui arrive.

A la date de rédaction du présent rapport, la commission enregistre plus de 220 affaires sachant que les deux dernières journées ne sont pas comptabilisées et que plusieurs rapports n'ont toujours pas été adressés à la commission.

A ce sujet, les mandataires de la Ligue, chargés d'engager les poursuites disciplinaires, m'ont alerté sur les difficultés qu'ils rencontrent pour obtenir en temps et en heure les éléments utiles à l'engagement des poursuites. Il est impératif de respecter au mieux les délais (48 heures en théorie) pour permettre un traitement puis un audiencement utile des affaires.

Les règlements continuent d'évoluer et le règlement disciplinaire n'y échappe pas de sorte que la Fédération française entend encore alourdir cette année les sanctions pour, semble-t-il, tenter d'enrayer une inflation partagée des affaires.

Je crois plus que jamais à la nécessité de poursuivre nos efforts dans la prévention et dans la formation des intervenants. Il est indispensable d'envoyer en formation des licenciés pour apprendre les règles propres à chaque fonction et puis, surtout, tout simplement, pour partager les difficultés éventuelles rencontrées dans l'exercice desdites fonctions.

Il est tout aussi important de sensibiliser les services de la ligue en cas de problèmes.

Je crois toujours et encore au bon sens, à la solidarité, et à l'amour de notre sport.

La commission de discipline soutient l'esprit du sport et notre présence dans les gymnases le démontre ; nous ne sommes pas contre les clubs ou contre les licenciés mais bien pour les licenciés et au service de notre sport.

Mes remerciements vont naturellement à tous les membres de la commission territoriale de discipline, aux instructeurs, à ceux qui engagent les poursuites sur mandat du Président de Ligue, qui je le rappelle exercent tous bénévolement leurs missions, et à notre secrétaire sans qui tout cela ne serait pas possible. Je ne les remercierai jamais assez pour le travail énorme effectué ces dernières années dans des conditions parfois compliquées.

Je terminerai bientôt mon mandat avec le sentiment du devoir accompli, après 17 ans déjà passés au sein de cette commission. Il manquait cependant quelque chose pour assurer dans la continuité de ce qui avait été entrepris avant la fusion des ligues : rédiger un règlement intérieur.

C'est chose faite et je sou mets ce règlement à votre vote, règlement qui n'est autre que le complément indispensable du règlement disciplinaire fédéral.

Je vous souhaite, à toutes et tous, d'excellentes vacances.

Frédéric UROZ , Président de la Commission Discipline